

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE**

**ENTRÉE EN VIGUEUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-U59-7**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La « *Résolution numéro 2019-U59-7, adoptée en vertu du règlement numéro 2015-U59, PPCMOI – projet particulier de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble concernant le bâtiment situé au 490, rue Edelweiss, sur le lot existant 5 746 539 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne – Usage de location en court séjour* » a été adoptée par le conseil de la Ville le 18 février 2020 et **est entrée en vigueur le 20 mars 2020**.

Un certificat de conformité a été émis le 20 mars 2020 à la suite de l’approbation de cette résolution par le conseil de la MRC des Laurentides, laquelle est réputée conforme aux objectifs du schéma d’aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire.

L’objet de cette résolution est décrit dans son titre.

La résolution est disponible pour consultation sur le site internet de la Ville par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance ».

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 9 avril 2020.

Me Stéphanie Allard, greffière